



DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE T27378

625 chemin DE LA VALETTE 13290 AIX-EN-PROVENCE



Date de réalisation : 15.09.2015

bouyguetelecom.fr

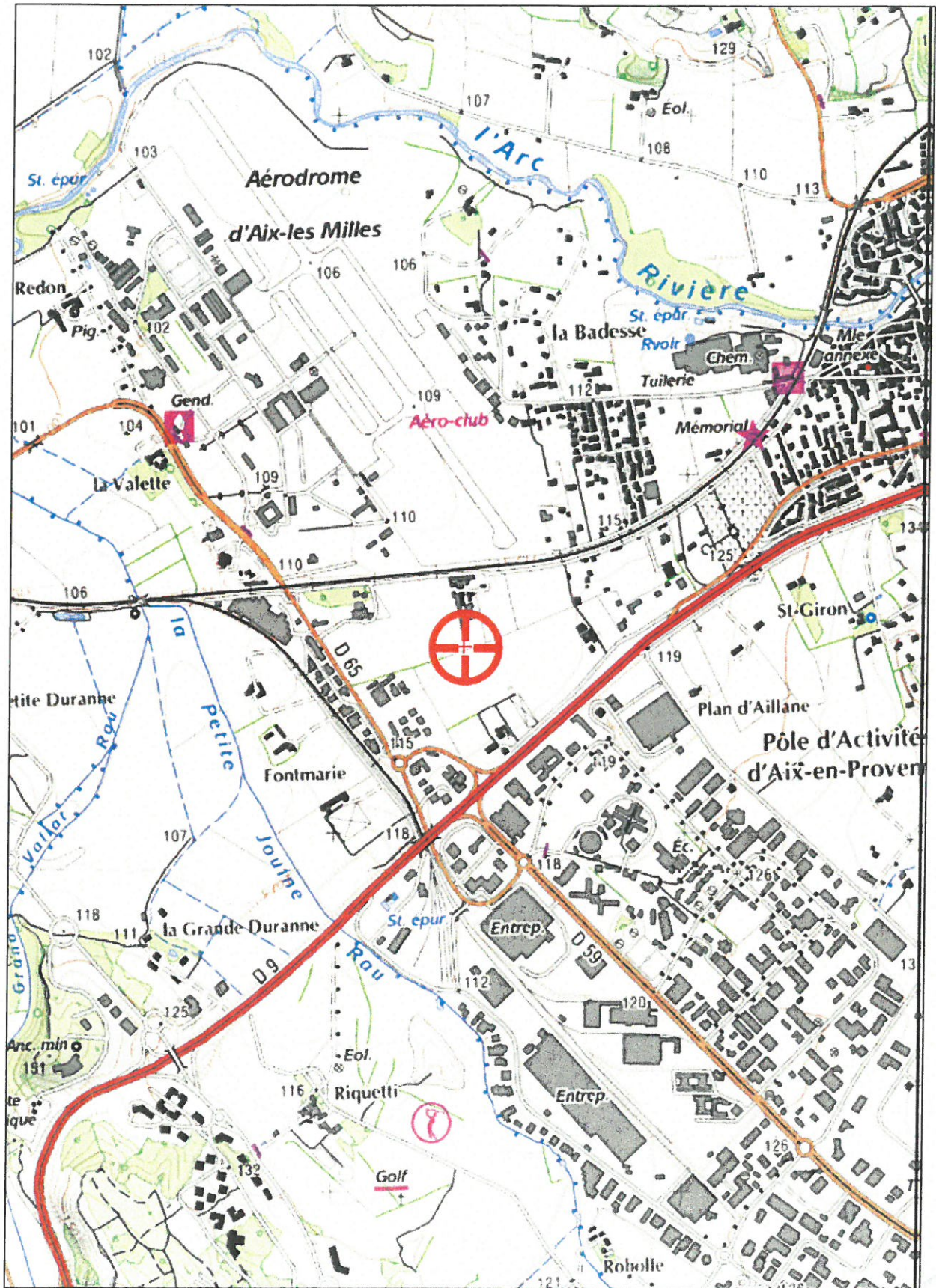


LE PROGRÈS VOUS APPARTIENT

SOMMAIRE

- 1- Plan de situation de la zone
- 2- Fiche d'identité du site
- 3- Motivations du projet
- 4- Fonctionnement d'un réseau
- 5- Équipements techniques
- 6- Notre projet d'implantation d'un relais
- 7- Informations pratiques
- 8- Le mobile au quotidien
- 9- Cadre réglementaire

1- PLAN DE SITUATION DE LA ZONE



2- FICHE D'IDENTITÉ DU SITE

Commune : AIX-EN-PROVENCE

Nom du site : T27378

Adresse du site :

625 chemin DE LA VALETTE 13290 AIX-EN-PROVENCE

Coordonnées du site :

X : 845753 Y : 1837500 Z 115m

Le projet sur site est une :

- Installation d'une nouvelle antenne-relais
- Modification substantielle d'une antenne-relais existante

Et fait l'objet de :

Déclaration préalable :	<input checked="" type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Permis de construire :	<input type="radio"/> oui	<input checked="" type="radio"/> non

Durée prévisionnelle des travaux : 1 semaine / entre 1 et 3 mois

Direction régionale réseau chargée du dossier :

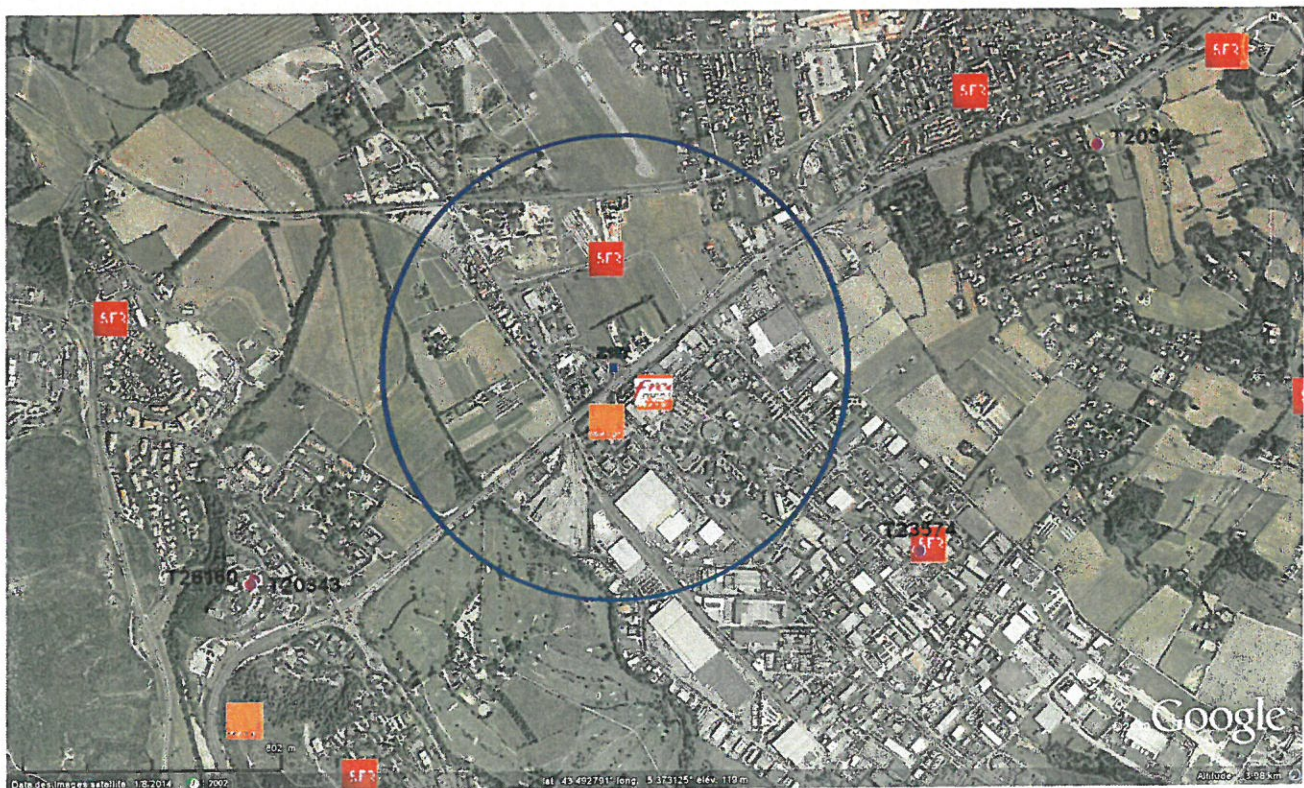
Bouygues Telecom – Direction régionale Méditerranée
Directeur régional – Mr Bruno KOEHL
Parc de la Duranne – 260 rue Louis Broglie
13799 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

3- MOTIVATIONS DU PROJET

Répondre à un besoin de couverture et/ou de qualité de service

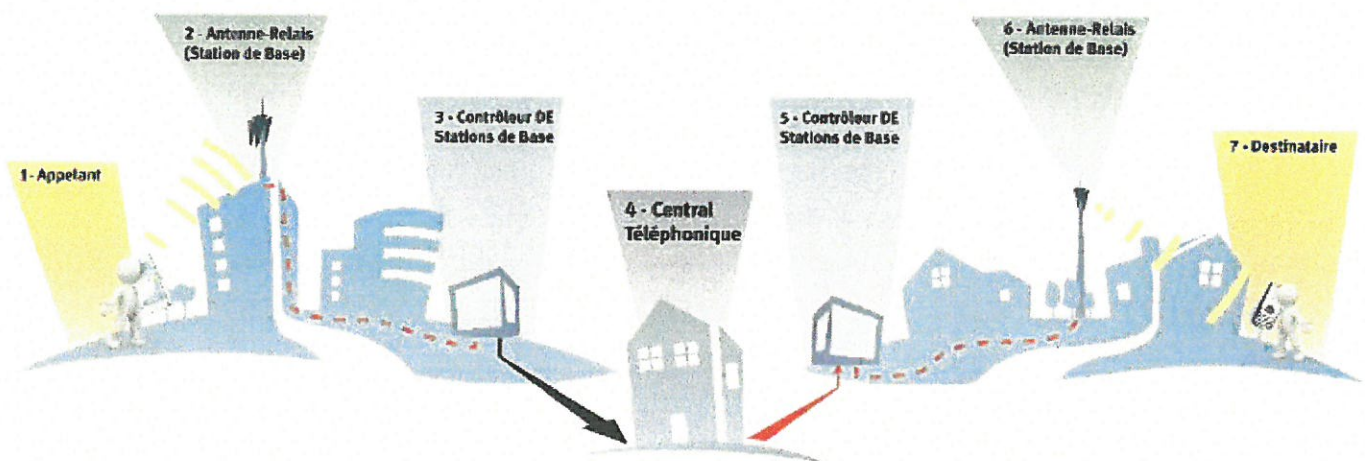
Le projet fait suite à l'identification sur la zone d'un besoin de couverture. L'objectif est d'améliorer l'accès aux services numériques mobiles pour les clients de passage sur la zone ou y demeurant. Ainsi, l'implantation de ce nouveau relais permettra d'éviter les phénomènes de saturation des réseaux qui conduisent à une interruption de la communication, voire à l'impossibilité de la passer.

Zone de recherche

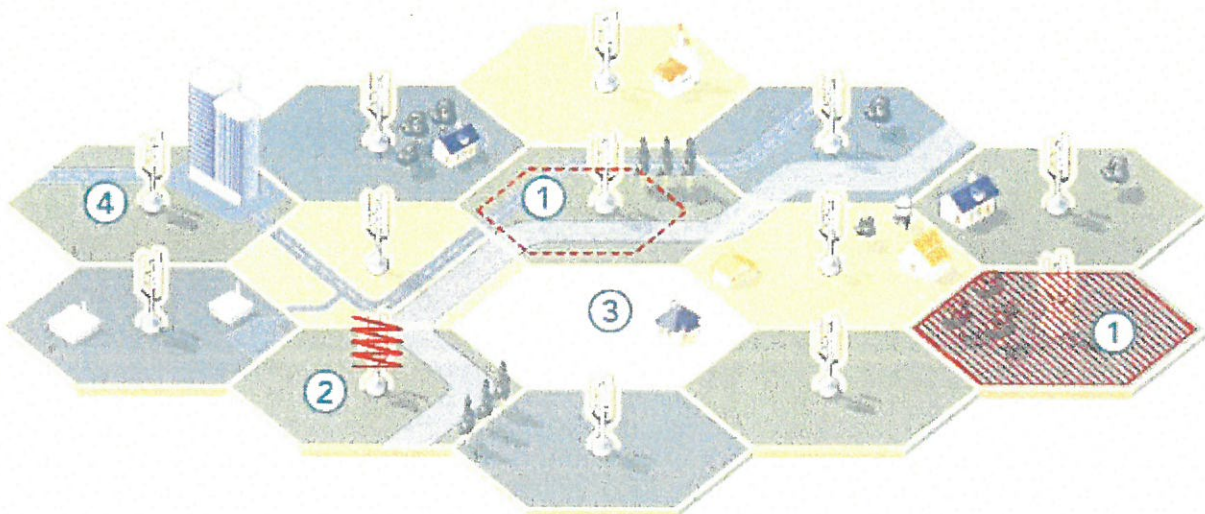


4- FONCTIONNEMENT D'UN RÉSEAU

Fonctionnement d'une communication (appel, data) avec le téléphone mobile



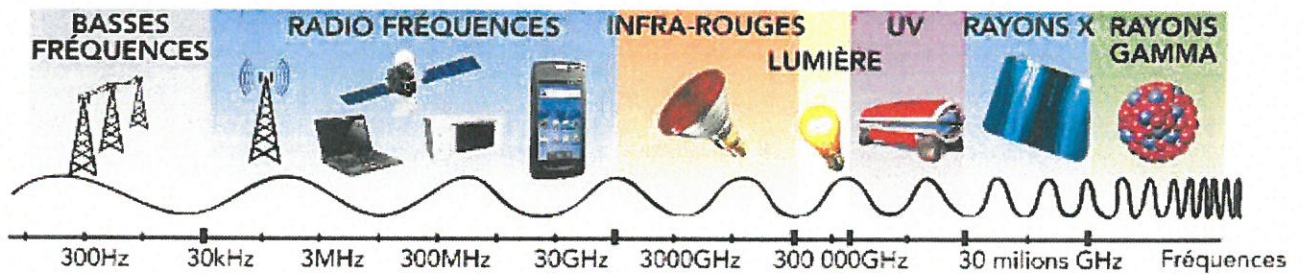
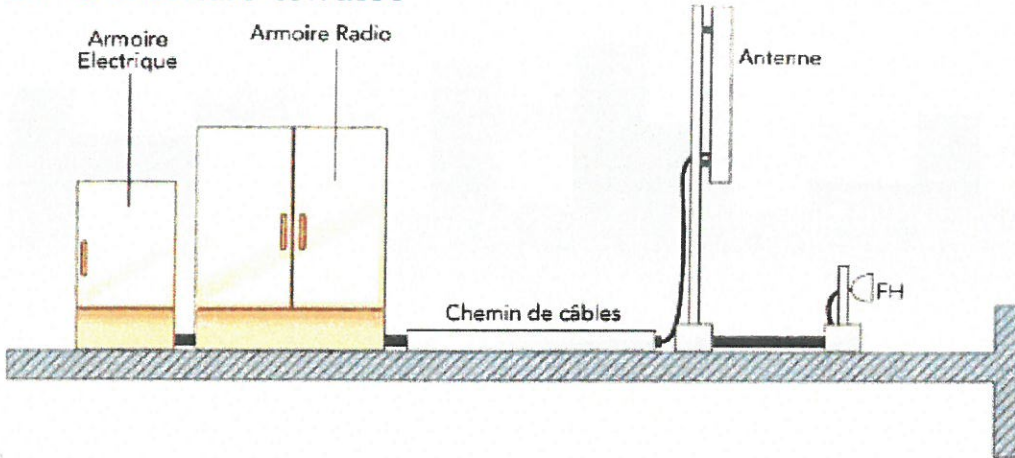
L'impact des usages sur le fonctionnement du réseau



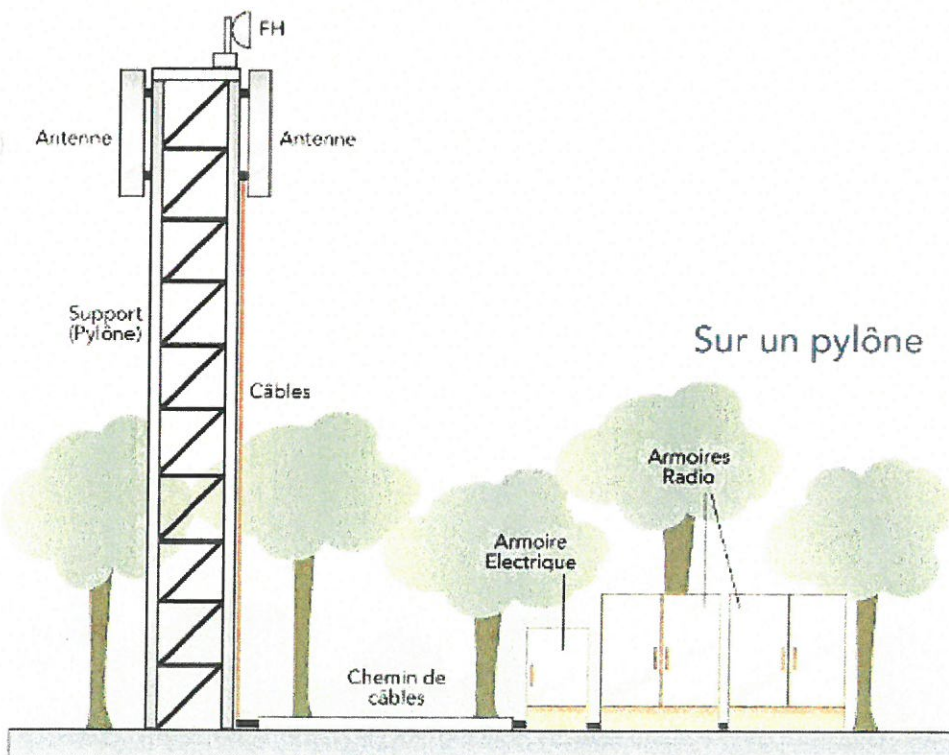
- ① Augmentation du nombre d'utilisateurs : la cellule rétrécit en 3G ou le réseau sature
- ② Augmentation du trafic de données : les débits sont ralentis
- ③ Absence de couverture et de services mobiles : une étude de faisabilité est lancée pour installer un relais
- ④ Nouveaux usages et services : les infrastructures doivent évoluer vers la 4G par exemple

5- EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Sur une toiture-terrasse



Fréquences utilisées par les opérateurs :
800 MHz – 900 MHz – 1800 MHz – 2100 MHz et 2600 MHz



6- NOTRE PROJET D'IMPLANTATION D'UN RELAIS

La future implantation :

Les références cadastrales : KD229

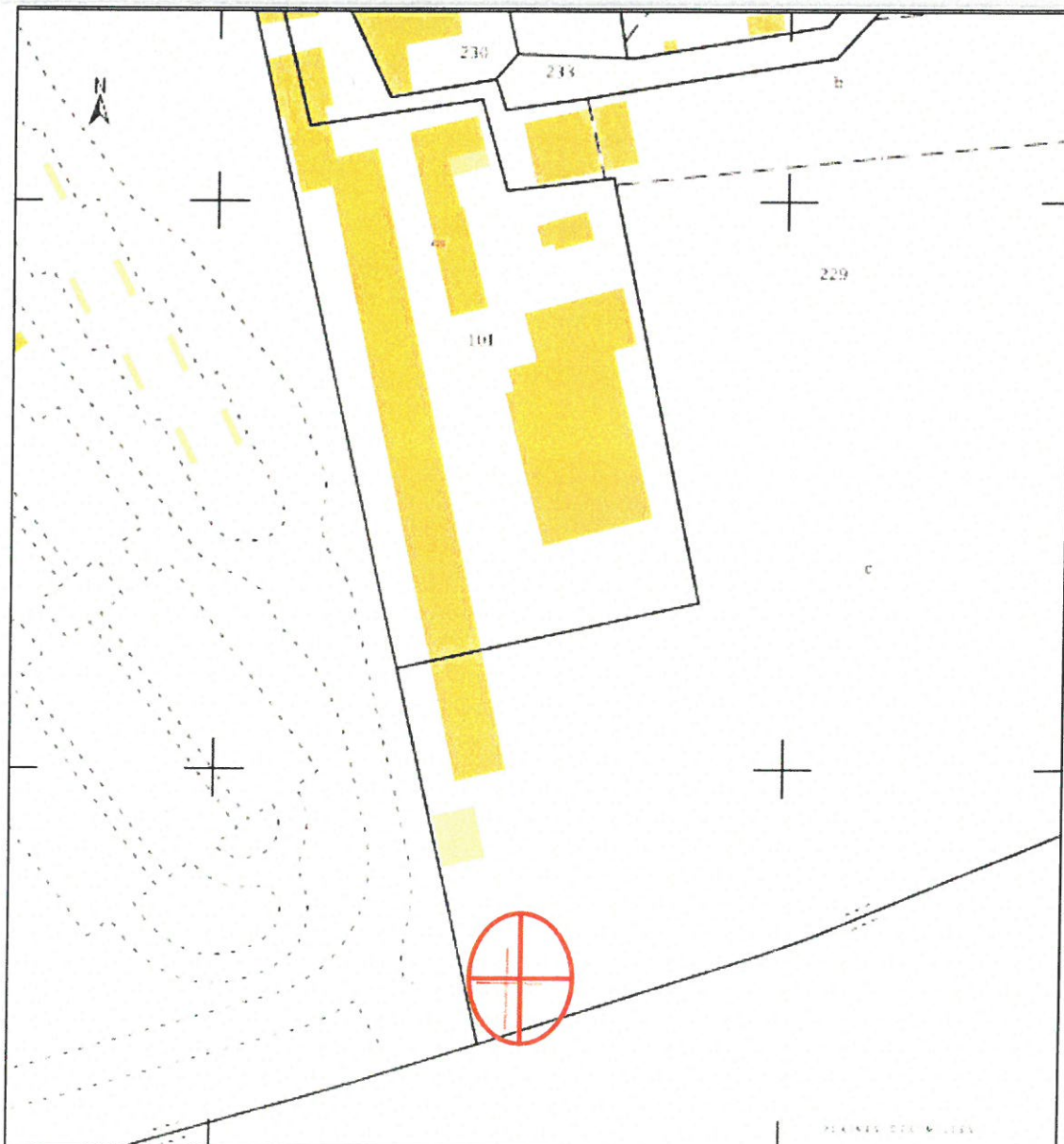
Les coordonnées géographiques :

Longitude en Lambert II étendu X : 845753

Latitude en Lambert II étendu Y : 1837500

Hauteur NGF au sol (Nivellement Général de la France) Z : 115m

L'emplacement sur le plan cadastral :



Les caractéristiques d'ingénierie du projet :

Les antennes

Nombre d'antennes : 3

N° d'antenne	Type d'antenne	Bandes de fréquence	Utilisation	Azimut	HMA en mètres NGF	Tilt prévisionnel
1	JAYBEAM 6888 300	900/1800/2100/2600	Voix/données	0°	126	0 - 4°
1	JAYBEAM 6888 300	900/1800/2100/2600	Voix/données	227°	126	0 - 4°
1	JAYBEAM 6888 300	900/1800/2100/2600	Voix/données	240°	126	0 - 4°

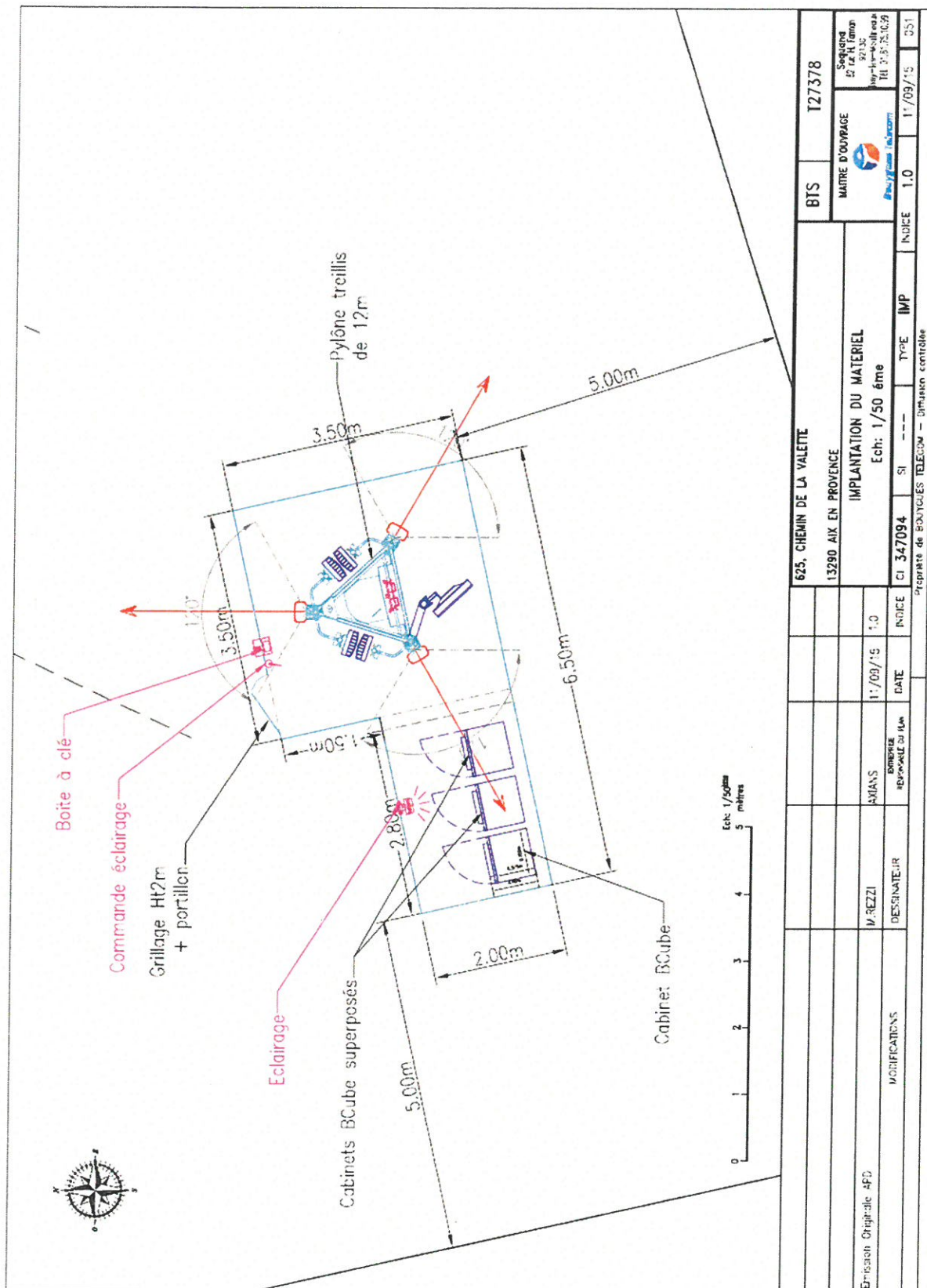
Azimut : orientation de l'antenne dans le plan horizontal, par rapport au Nord géographique

HMA en mètres NGF (Nivellement Général de la France) : hauteur moyenne de l'antenne par rapport au sol

Tilt prévisionnel : inclinaison de l'antenne par rapport à la verticale

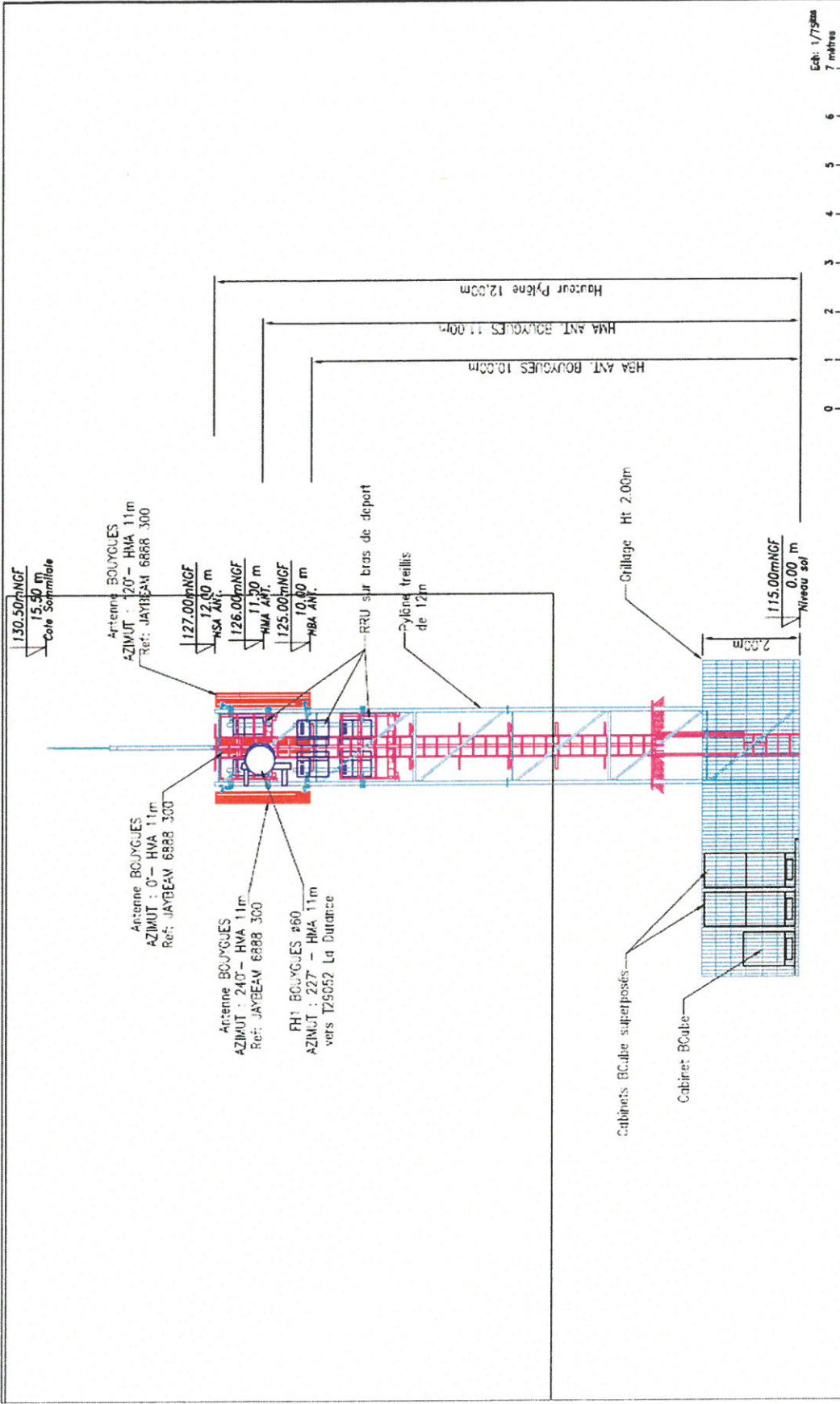
Puissances prévisionnelles : 20 Watts à 40 Watts

Les vues en plan : projet



625, CHEMIN DE LA VALETTE		BTS	T27378
13290 AIX EN PROVENCE		MAITRE D'OUVRAGE 	
IMPLANTATION DU MATERIEL		SIRET 821 200 000 871 315 899-10-4-0110000 TEL 03.3.50.0.9	
Ech: 1/50 ème		INDEXE 1.0 TYPE IMP DATE 11/09/15 INDEXE 1.0 DATE 11/09/15 INDEXE 051	
Préparé de BOUTQUES TELECOM - Direction centrale			
EMISE	AMANS	11/09/15	1.0
DESIGNATEUR	M. REZZI	DATE	INDEXE
MODIFICATEUR			

Les vues en élévation : projet



625, CHEMIN DE LA VALETTE		BTS	127378
13290 AIX EN PROVENCE		MAITRE D'OUVRAGE	
M. REZZI			
11/09/15	1.0	SI	11/09/15
INDEXE	CI 347094	INDICE	1.0
DATE	INDEXE	TYPE	IMP
DESSINATEUR	INDEXE	INDICE	1.0
MODIFICATIONS	INDEXE	INDICE	1.0
EMISE EN PRODUCTION	INDEXE	INDICE	1.0
EMISE EN PRODUCTION	INDEXE	INDICE	1.0
EMISE EN PRODUCTION	INDEXE	INDICE	1.0
EMISE EN PRODUCTION	INDEXE	INDICE	1.0

Les prises de vues et photomontage



7- INFORMATIONS PRATIQUES

Déclaration fournie à l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) par le demandeur de l'implantation ou de la modification substantielle d'une station radioélectrique émettrice

N° ANFR : En cours

1. Conformité de l'installation aux règles de la CSTB (en cas de station GSM).

oui

non

2. Existence d'un périmètre de sécurité accessible au public :

oui

oui, balisé

non

Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut être supérieur au seuil du décret ci-dessous.

3. Le champ radioélectrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

oui

non

4. Présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission.

oui

non

Si la réponse est OUI, liste des établissements en précisant pour chacun: le nom - l'adresse - l'estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un % par rapport au niveau de référence du décret n°2002-775.

Nom	Nature	Adresse	Coord X	Coord Y	Niveau de champ max (%)

7- INFORMATIONS PRATIQUES

Les contacts du projet :

Pour les questions relatives au projet :

Lionel DETHES : lionel.dethes@axians.com
06 12 44 97 02
Sophie Nepoty : sophie.nepoty@axians.com
06.10.94.46.76

Pour les autorisations administratives :

Sophie Nepoty : sophie.nepoty@axians.com
06.10.94.46.76

Sites internet :

Site internet des opérateurs mobiles :

FFT (Collège Mobile de la Fédération Française des Télécoms) :
www.fftelecoms.org

Sites Bouygues Telecom :

Bouygues Telecom : www.corporate.bouyguetelecom.fr
B&You : www.b-and-you.fr

Site Cartoradio de l'ANFR : www.cartoradio.fr - www.anfr.fr

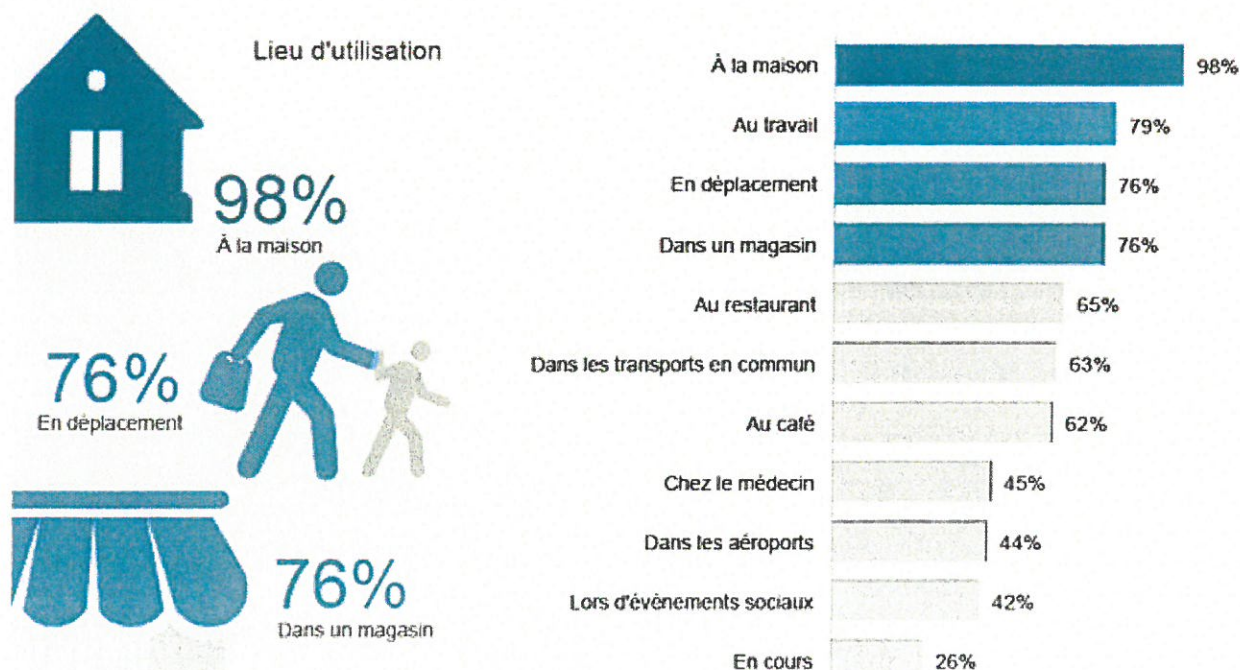
Portail d'informations de l'Etat : www.radiofrquences.gouv.fr

8- LE MOBILE AU QUOTIDIEN

Selon l'étude du CREDOC relative à la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (juin 2012), **9%** de la population n'ont qu'un téléphone portable et **20%** des usages internet au domicile s'effectuent via le réseau mobile d'un opérateur.

Selon l'étude IPSOS /Google relative au comportement des mobinautes (2012), **98%** des utilisateurs de Smartphones l'utilisent au domicile.

Les smartphones s'utilisent partout



9- CADRE RÉGLEMENTAIRE

Pour favoriser un déploiement durable et concerté des réseaux de téléphonie mobile, l'Association des Maires de France et la Fédération Française des Télécoms ont établi un cadre pour l'installation des antennes-relais dans toutes les communes de France.

La nouvelle version du Guide des relations entre opérateurs et communes, en date de décembre 2007, s'appuie sur 5 principes :

- **concertation**
- **information**
- **équité territoriale**
- **prise en compte du contexte local**
- **préservation des paysages**

En plus de la formalisation d'un dossier d'information (comme en l'espèce) pour chaque projet d'antenne-relais, la création et l'animation d'instances de concertation communales sont également prévues.

Enfin, cette démarche renforce la **transparence** sur la réalisation des mesures de champs électromagnétiques et leurs résultats.

Lien vers les annexes :

<http://webded/Thot/Manuels%20Utilisateurs%20et%20Expressions%20de%20Besoins/MU-DED-DPL-AUT-00002-Annexe%20au%20dossier%20d%E2%80%99information%20mairie.pdf>